



Faculté des Lettres, Arts
et Sciences Humaines

Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

**DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE
AUX ELECTIONS DU 22 FEVRIER 2018**

Je soussigné (e)

Nom, prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse Email :

Qualité :

déclare présenter ma candidature pour les élections au

Conseil de l'UFR LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

dans le collège

Liste

pour le scrutin du **JEUDI 22 FEVRIER 2018**

Fait à Nice, le

Date et signature

Nota Bene :

- Chaque candidat doit remplir et signer une déclaration de candidature (art.22 du décret du 18 janvier 1985 modifié)
- Les candidats étudiants doivent fournir une photocopie de leur carte d'étudiant ou à défaut un certificat de scolarité
- Les candidats IATSS et enseignants doivent fournir une photocopie de leur carte d'identité ou de leur carte professionnelle